

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

- **Délibération n°2023/02/01 : 5 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : nomination du secrétaire de séance.**

Mme Karine THOMAZEAU-CHESSNOT a été nommée secrétaire de séance.

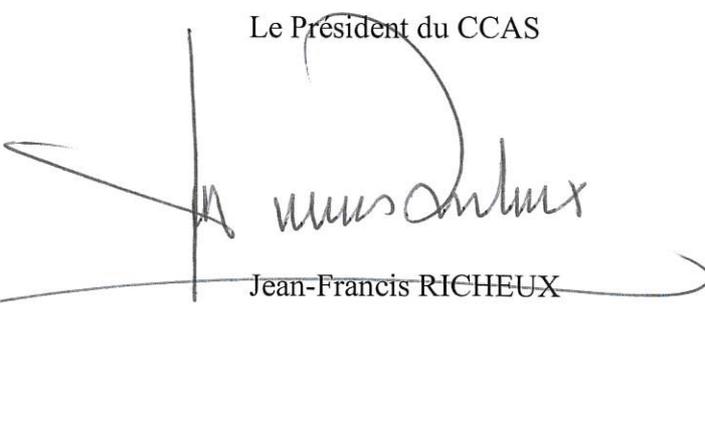
- **Délibération n°2023/02/02 : 5 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 avril 2023.**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 5 avril 2023 a été approuvé à l'unanimité.

- **Délibération n°2023/02/03 : 7. FINANCES LOCALES 7.10 DIVERS : Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57**

Après une présentation générale de l'évolution de l'instruction comptable, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2024 pour le budget du CCAS.

Le Président du CCAS



Jean-François RICHEUX